

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01663

Numéro SIREN : 878 963 834

Nom ou dénomination : 2 POINT B

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2023 sous le numéro de dépôt 9152

Désignation de l'entreprise 2 POINT B Néant  \*

Adresse de l'entreprise CHEMIN DE L'EGLISE 73310 ONTEX

Número SIRET \* 8 7 8 9 6 3 8 3 4 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1		
<b>ACTIF</b>		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030	21 402	8 148	12 853		
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	<b>21 402</b>	<b>8 148</b>	<b>12 853</b>		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres * (3)	072	074			674	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	124 320	124 320	145 692		
	Charges constatées d'avance *	092	094	1 254	1 254	2 444		
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	<b>125 574</b>	<b>148 810</b>		
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	<b>21 402</b>	<b>133 722</b>	<b>161 663</b>	

		<b>PASSIF</b>		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		204 000	204 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131					
	Report à nouveau	134		(50 856)	(25 488)		
	Résultat de l'exercice	136		(29 128)	(25 368)		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
		<b>Total I</b>	<b>142</b>		<b>124 016</b>	<b>153 144</b>	
	Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	<b>154</b>				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		55			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 057	1 410		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....	169	6 554	7 594	7 109		
	Produits constatés d'avance	174					
	<b>Total III</b>	<b>176</b>		<b>9 706</b>	<b>8 519</b>		
	<b>Total général (I + II + III)</b>	<b>180</b>		<b>133 722</b>	<b>161 663</b>		

RENVIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 508
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise 2 POINT B

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		3 1 1 2 2 0 2 2	2	3 1 1 2 2 0 2 1	2
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
	Production vendue { biens services * }	215		214	
		217		218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *			224	
	Subventions d'exploitation reçues			226	
	Autres produits			230	2 141 3
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	2 141 3
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
	Variation de stock (marchandises) *			236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	12 553 6 949
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )	243		244	
	Rémunérations du personnel *			250	11 503 11 400
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
	Dotations aux amortissements *			254	7 213 6 761
	Dotations aux provisions			256	
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260		262	
	Total des charges d'exploitation (II)				264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(29 128) (25 107)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	
	Produits exceptionnels (IV)			290	
	Charges financières (V)			294	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	261
		348			
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(29 128) (25 368)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 29 128
Régime d'option	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexes) Zone franche urbaine (44 sexes A)	986	987	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	981	989	991	342
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) Investissements outre-mer	345	344	346	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			993	350
	Zones de revitalisation de la défense (44 redies) Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)				138
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354 29 128
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356	
	Déficits antérieurs reportables : * .....5.0. .85.6 dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372 29 128

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 133 721.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 29 128.03- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

#### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	27 042		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 508
<b>TOTAL</b>	27 042		2 508
<b>TOTAL GENERAL</b>	27 042		2 508

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			27 042	27 042
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 508	2 508
<b>TOTAL</b>			29 550	29 550
<b>TOTAL GENERAL</b>			29 550	29 550

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	14 189	6 761		20 950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		452		452
<b>TOTAL</b>	14 189	7 213		21 402
<b>TOTAL GENERAL</b>	14 189	7 213		21 402

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	6 761				
Matériel de bureau informatique mobilier	452				
<b>TOTAL</b>	7 213				
<b>TOTAL GENERAL</b>	7 213				

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Charges constatées d'avance	1 254	1 254	
<b>TOTAL</b>	<b>1 254</b>	<b>1 254</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	55	55		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 057	2 057		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	101	101		
Groupe et associés	6 554	6 554		
Autres dettes	939	939		
<b>TOTAL</b>	<b>9 706</b>	<b>9 706</b>		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	20 400			20 400

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 980
Dettes fiscales et sociales	101
Total	2 136

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 254
Total	1 254

**2 POINT B**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 204 000 euros**  
**Siège social : Chemin de l'Église**  
**73310 ONTEX**  
**878 963 834 RCS CHAMBERY**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 1er JUIN 2023**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'associé unique décide d'imputer la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à -29 128,03 euros sur le compte "report à nouveau".

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Certifié conforme  
La Gérance

